

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS SACLAY

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche, relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2020-19 créant l'unité mixte de recherche U 1287 et nommant Madame Françoise PORTEU DE LA MORANDIERE directrice de l'unité ;

Vu le courrier du 6 janvier 2021 relatif à l'évolution du calendrier des évaluations par le Hcéres des établissements supérieurs et des organismes de recherche ;

DECIDENT :

Article 1 : L'unité mixte de recherche U 1287 intitulée « Hematopoietic stem cells and the development of myeloid malignancies » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 2 : Madame Françoise PORTEU DE LA MORANDIERE est prolongée dans ses fonctions de directrice de l'unité jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Didier Samuel



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS SACLAY

Pour le Président
de l'Université Paris-Saclay
et par délégation
Monsieur Mehdi MOSTAFAVI
Vice-Président Recherche
CIR-SUR-YVETTE / France

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY

